

Réf : SB/NBL/SP/adm 09-12

Andancette, le 10 septembre 2012

Monsieur le Président,

Le SIRCTOM a pour mission la gestion des déchets ménagers. Les quantités réceptionnées dans ses 5 déchetteries sont en constantes évolution : + 64 % en 5 ans ; les matériaux doivent être conformes à des conditions imposées par les filières de recyclage de plus en plus restrictives.

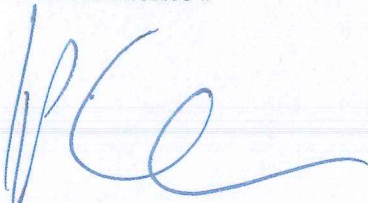
Le nombre d'emplacement à quai restant limité, l'exécutif du SIRCTOM a décidé que les pneumatiques ne seraient plus accueillis en déchetteries à compter du 01/01/2013 afin de répondre aux besoins croissant en matière de gravats et/ou bois.

En effet les pneumatiques représentent moins de 1 % des bennes évacuées mais monopolise un emplacement. Pour le faire savoir un affichage est assuré en déchetterie pour les usagers qui devront solliciter les vendeurs de pneumatiques pour accéder à la filière de traitement ad hoc.

Vous remerciant de relayer cette information (réunions et/ou bulletin communautaires...).

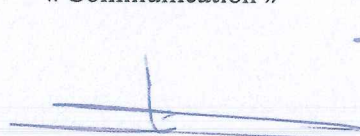
Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Vice-Président
« Déchetteries »



Jean-Pierre OLMOS

Le Vice-Président
« Communication »



François CHARRIN

Le Président,



The official seal of SIRCTOM is circular, featuring a central emblem of a landscape with a building and trees. The text 'S.I.R.C.T.O.M.' is written around the top inner edge, and '26140 ANDANCETTE' is written around the bottom inner edge.

Serge BLACHE

Copie : 48 Communes